

CDADI(2024)9
restreint

**FEUILLE DE ROUTE POUR LA MISE EN ŒUVRE
D'UN PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITES SOUTENANT LA MISE EN ŒUVRE DE LA
RECOMMANDATION CM/Rec(2020)2 SUR L'INCLUSION DE L'HISTOIRE DE LA VIE DE L'ENFANT.
LES ROMS ET/OU LES GENS DU VOYAGE DANS LES PROGRAMMES SCOLAIRES ET LE MATERIEL
PEDAGOGIQUE AU NIVEAU NATIONAL**

** C'est une traduction non officielle de l'anglais*

Contexte et objectif

Le Conseil de l'Europe met actuellement en œuvre son Plan d'action stratégique pour l'inclusion des Roms et des Gens du voyage (2020-2025). Dans le cadre du domaine prioritaire 5.3 (Soutenir l'accès à l'éducation et à la formation à l'égalité inclusive) et au titre de son mandat pour les années 2024-2027, le Comité d'Experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage (ADI-ROM) élabore un programme et des outils de renforcement des capacités pour soutenir la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2020)2 sur l'intégration de l'histoire des Roms et/ou des Gens du voyage¹ dans les programmes scolaires et les matériels pédagogiques au niveau national. Le programme et les outils sont destinés à aider les États membres à mettre en œuvre la Recommandation CM/Rec(2020)2 au niveau national en renforçant les capacités des institutions des États membres à concevoir ou à adapter les programmes et les manuels scolaires conformément aux lignes directrices de la Recommandation.

L'objectif de ce document est de fournir une feuille de route pour la mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités par les États membres sur l'inclusion de l'Histoire des Roms et des Gens du voyage dans la scolarité.

La feuille de route s'appuie sur l'*étude cartographique identifiant les bonnes pratiques dans les États membres du Conseil de l'Europe en matière de représentation des Roms et/ou des Gens du voyage dans les programmes scolaires et le matériel pédagogique, les recommandations supplémentaires sur la manière dont le processus d'élaboration des programmes scolaires et du matériel pédagogique devrait fonctionner, afin de garantir la pleine participation des Roms et/ou des Gens du voyage*, tout en indiquant également les méthodes et les stratégies d'enseignement qui ont été développées dans le cadre du domaine prioritaire 5.3 du Plan d'action stratégique pour l'intégration des Roms et des Gens du voyage (2020-2025). Ces documents servent également d'outils pour la mise en œuvre de programmes nationaux de renforcement des capacités.

La feuille de route vise à être aussi concrète et concise que possible en indiquant les actions directes que les États membres peuvent entreprendre pour l'inclusion de l'histoire des Roms et des Gens du voyage dans les programmes scolaires et l'enseignement au niveau national.

Champ d'application

Cette feuille de route pour la mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités au niveau national a été élaborée dans le cadre des principes et des actions proposées mentionnés dans la CM/Rec (2020)2 comme suit (pour plus de détails, voir le [texte intégral de la CM/Rec\(2020\)2](#)) :

1. Enseignement de l'Histoire des Roms et/ou des Gens du voyage et son inclusion dans les programmes scolaires nationaux et le matériel pédagogique
2. Développement et révision du matériel et des méthodes d'enseignement
3. Enseignement de l'Holocauste des Roms et d'autres persécutions historiques
4. Activités de formation
5. Activités extrascolaires
6. Recherche sur l'Histoire des Roms et/ou des gens du voyage
7. Coopération nationale et internationale sur l'Histoire des Roms et/ou des Gens du voyage

Paquets de travail et activités proposés

1. Module de travail 1 - enseignement de l'Histoire des Roms et/ou des Gens du voyage et son inclusion dans les programmes scolaires nationaux et le matériel pédagogique

- 1.1. Examen des programmes scolaires existants dans le but d'identifier des espaces pour l'inclusion de l'Histoire des Roms et/ou des Gens du voyage.

Pour **déterminer dans quelle mesure l'Histoire des Roms et/ou des Gens du voyage est incluse ou peut l'être**, il est possible de procéder à un examen des programmes scolaires existants. *L'étude cartographique identifiant les bonnes pratiques des États membres du Conseil de l'Europe en matière de représentation des Roms et/ou des Gens du voyage dans les programmes scolaires et le matériel pédagogique* peut servir de point de départ et indiquer les meilleures pratiques pour renforcer l'inclusion de l'Histoire des Roms et/ou des Gens du voyage. Compte tenu de la nature transversale de l'enseignement de l'Histoire, cet examen peut inclure d'autres matières scolaires, telles que l'économie, l'éducation civique ou sociale, la littérature, la religion ou l'éthique, les arts, la musique ou les langues.

- 1.2. **Diffusion de matériel pédagogique et de lignes directrices méthodologiques** auprès de publics cibles (enseignants/éducateurs, formateurs d'enseignants, concepteurs de programmes d'études, auteurs de manuels scolaires, etc.)

Sortie WP1 :	Indicateurs clés de performance
Rapport/examen des programmes d'études existants Diffusion de matériel pédagogique et de lignes directrices méthodologiques	- Des espaces ont été identifiés dans les programmes existants pour inclure l'Histoire des Roms et/ou des gens du voyage. - Nombre de matériels pédagogiques et de lignes directrices méthodologiques partagés

2. Module de travail 2 - Développement et révision du matériel et des méthodes d'enseignement

En référence à la Recommandation CM/Rec(2020)2, le **développement de programmes scolaires flexibles** reste crucial pour assurer des changements réels dans les salles de classe d'Histoire et une plus grande attention à un enseignement inclusif de l'Histoire, y compris des expériences spécifiques des Roms et/ou des Gens du voyage. Une fois que l'espace curriculaire pour l'inclusion de l'Histoire des Roms et/ou des Gens du voyage a été établi dans le cadre du module de travail 1, l'accent peut être mis sur :

- 2.1. **Une révision des supports pédagogiques existants**, en particulier ceux qui ne mentionnent que peu ou pas du tout l'Histoire des Roms et/ou des Gens du voyage, peut être effectuée afin de les rendre plus inclusifs, garantissant ainsi un impact immédiat et contribuant à la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2020)2. Les questions clés à prendre en compte lors de l'examen (par les pairs) et de la révision ultérieure de ces supports sont les suivantes :
- Le passé de tous les élèves de la classe est-il représenté ?
 - Lorsque nous utilisons des images, montrent-elles la diversité des personnes dans notre pays et respectent-elles leur dignité ?
 - Lorsque nous incluons le travail d'historiens et d'autres figures "d'autorité", nous appuyons-nous sur le travail d'un éventail diversifié et représentatif de personnes ?

- Notre matériel aide-t-il les élèves à comprendre pourquoi certains sujets du passé sont encore très émotionnels et sensibles pour certains groupes de personnes ?
- Nos documents reflètent-ils les recherches et les études les plus récentes ?
- Lorsque les élèves utiliseront notre matériel, ils auront appris :
 - Que les Roms et/ou les gens du voyage ont une longue Histoire dans notre pays et en Europe ?
 - Que les Roms et les gens du voyage ont apporté une contribution significative à l'économie, à la culture et aux traditions nationales ?
 - Que la diversité du passé aide à comprendre la diversité du présent ?

Afin d'évaluer de manière approfondie l'inclusivité du matériel pédagogique, il est fortement recommandé d'impliquer des représentants des communautés de Roms et/ou de Gens du voyage dans le processus de révision.

2.2. **L'élaboration de matériel pédagogique** sur l'Histoire des Roms et/ou des gens du voyage ou **l'inclusion et la promotion de matériel pédagogique existant**. Ce matériel doit

- Présenter une lecture équilibrée et contextualisée de l'Histoire des Roms et/ou des gens du voyage, reflétant leur Histoire commune en tant que peuple présent en Europe depuis des siècles ;
- Promouvoir la sensibilisation à l'antitsiganisme en tant que forme spécifique de racisme et au refus d'accorder aux Roms et aux gens du voyage le statut de victimes de l'Holocauste, en soulignant les racines historiques de ces préjugés et leurs conséquences sur les discours de haine et la violence contemporains contre les Roms et/ou les gens du voyage.

Pour l'élaboration de nouveaux matériels pédagogiques, les outils suivants (produits par l'ADI-ROM en 2024) peuvent et doivent être consultés : les *Recommandations sur la manière dont le processus d'élaboration des programmes scolaires et des matériels pédagogiques devrait fonctionner, afin de garantir la pleine participation des Roms et/ou des Gens du voyage* et l'*Étude de cartographie identifiant les bonnes pratiques dans les États membres du Conseil de l'Europe en matière de représentation des Roms et/ou des Gens du voyage dans les programmes scolaires et les matériels pédagogiques*. L'inclusion des groupes d'intérêt des Roms et/ou des Gens du voyage dans le processus de développement est à cet égard particulièrement recommandée.

Le Conseil de l'Europe fournit dans ce contexte plusieurs outils supplémentaires sous la forme de **matériel pédagogique existant et de lignes directrices méthodologiques** qui ont été développées dans le but de s'adapter aux contextes nationaux. Il s'agit notamment de fiches concises sur le contenu historique, de fiches d'information sur l'Histoire des Roms, de stratégies d'enseignement et d'un outil pratique pour enseigner l'holocauste des Roms et les persécutions historiques des Roms et des Gens du voyage du point de vue des droits de l'homme. Les États membres du Conseil de l'Europe sont encouragés à traduire ce matériel pédagogique et ces lignes directrices méthodologiques. L'Institut européen des Roms pour les arts et la culture (ERAC) et HISTOLAB (une initiative conjointe de l'UE et du Conseil de l'Europe) ont également produit des tutoriels pour l'inclusion de l'Histoire des Roms, y compris l'Holocauste des Roms, à l'intention des enseignants. Veuillez consulter les Références à la fin de ce document pour une vue d'ensemble.

2.3. **Conception et mise en œuvre d'activités de formation** pour les autorités compétentes et les personnes responsables de l'élaboration des programmes, des manuels et des auxiliaires pédagogiques, conformément aux *recommandations sur la manière dont le processus*

d'élaboration des programmes scolaires et du matériel pédagogique devrait fonctionner, afin de garantir la pleine participation des Roms et/ou des Gens du voyage.

Les formations pertinentes mettent l'accent sur la sensibilisation et la compréhension critique du racisme et de la discrimination, y compris les expériences spécifiques de l'antitsiganisme, la reconnaissance des préjugés, la promotion de l'inclusivité, ainsi que l'intégration d'activités d'apprentissage par les pairs avec des collègues travaillant dans des États membres où des programmes scolaires flexibles et l'inclusion de l'Histoire des Roms et/ou des Gens du voyage ont déjà été mis en œuvre. *L'étude cartographique identifiant les bonnes pratiques dans les États membres du Conseil de l'Europe en matière de représentation des Roms et/ou des Gens du voyage dans les programmes scolaires et le matériel pédagogique* peut être consultée à cet effet. Les activités de formation devraient être menées avec la participation spécifique d'organisations de la société civile représentant des groupes minoritaires ou d'autres représentants de ces groupes, y compris les Roms et les Gens du voyage. Des associations paneuropéennes telles que l'ERiAC proposent également des offres de formation pertinentes sur l'Histoire et l'intégration des Roms. Il est recommandé d'impliquer des professeurs d'Histoire en exercice ainsi que des représentants des apprenants, certainement en tant que participants mais aussi en tant qu'animateurs potentiels d'ateliers, afin de garantir des échanges pertinents entre pairs et une pertinence pour la pratique en classe.

- 2.4. **L'organisation de visites d'étude, y compris pour l'apprentissage par les pairs** de bonnes pratiques reproductibles dans le développement et la révision du matériel et des méthodes d'enseignement, peut être organisée. *L'étude cartographique identifiant les bonnes pratiques dans les États membres du Conseil de l'Europe en matière de représentation des Roms et/ou des Gens du voyage dans les programmes scolaires et le matériel pédagogique* peut être consultée pour identifier les visites appropriées. Les visites d'étude devraient inclure des rencontres avec des représentants des communautés de Roms et/ou de Gens du voyage.

Résultat WP2:	Indicateurs clés de performance
Une formation est conçue/personnalisée et dispensée aux représentants des autorités publiques concernées.	- Nombre de concepteurs de programmes, de réviseurs, d'auteurs de manuels et d'auteurs d'aides pédagogiques auxiliaires formés aux approches antiracistes et antitsiganistes
Une révision du matériel pédagogique existant est effectuée, afin de le rendre plus inclusif.	- Pourcentage de stagiaires indiquant une "bonne" ou "très bonne" amélioration de leurs compétences
Développement de nouveaux matériels pédagogiques ou promotion de matériels existants	- partage d'un certain nombre d'expériences pertinentes d'autres pays - nombre de matériels pédagogiques révisés à des fins d'inclusion
Des visites d'étude, y compris pour l'apprentissage par les pairs, sont organisées	- nombre de matériels pédagogiques élaborés - nombre de matériels pédagogiques existants, par exemple produits par le CdE, traduits/diffusés - nombre de visites d'étude pour l'apprentissage par les pairs

3. Module de travail 3 : Enseignement de l'Holocauste des Roms et d'autres persécutions historiques

- 3.1. **Un examen et une révision du matériel pédagogique existant** sur l'Holocauste peuvent être effectués pour déterminer dans quelle mesure les éditions actuelles accordent une attention suffisante aux Roms et/ou aux Gens du voyage, étant entendu qu'un enseignement complet de l'Holocauste inclut les expériences de tous les groupes de victimes. Lors de cet examen, il convient d'accorder une attention particulière à la compréhension et à l'idée de victimisation. Les boîtes à outils et les lignes directrices produites par des organisations telles qu'EuroClio - l'Association européenne des professeurs d'Histoire - peuvent être utiles à cet égard.¹ Plutôt que de réduire les Roms et d'autres groupes à de simples victimes sans pouvoir d'action, le rôle actif des Roms, des Sinti et des Yéniches dans les mouvements de résistance antinazis et antifascistes peut et doit être mis en évidence dans le matériel pédagogique abordant l'Histoire de l'Holocauste et la montée du fascisme et du national-socialisme en Europe.
- 3.2. **L'adaptation, la traduction et la promotion du matériel pédagogique existant**, y compris les outils développés et proposés par le Conseil de l'Europe, peuvent combler les lacunes identifiées dans le matériel existant proposé aux enseignants. Il s'agit notamment de *l'Outil pratique pour l'enseignement de l'Holocauste des Roms et des persécutions historiques des Roms du point de vue des droits de l'homme* et du *Manuel du droit à la mémoire sur la commémoration du génocide des Roms*. Les Etats membres du Conseil de l'Europe peuvent demander des traductions de ces matériels pédagogiques et des lignes directrices méthodologiques. Veuillez consulter les Références à la fin de ce document pour une vue d'ensemble.
- 3.3. **L'intégration d'activités liées à la commémoration de l'Holocauste des Roms** peut être un moyen efficace d'attirer l'attention sur ce que l'on appelle souvent " l'Holocauste oublié ". Bien que des activités puissent être planifiées en rapport avec le 2 août (Journée européenne de commémoration de l'Holocauste des Roms), cette date peut s'avérer difficile pour les éducateurs formels en raison des vacances scolaires. Il convient donc de trouver une date appropriée reflétant les contextes historiques locaux, tels que les anniversaires locaux et les lieux liés à l'emprisonnement ou à la déportation des Roms dans des camps de concentration. Dans la mise

¹ Boîte à outils EuroClio "*Qui étaient les victimes des nationaux-socialistes ?*", <https://euroclio.eu/resource/who-were-the-victims-of-the-national-socialists-a-toolkit-for-place-based-learning/>

en œuvre de la commémoration du génocide des Roms, l'implication des communautés roms (locales, nationales) est importante pour garantir que les événements commémoratifs sont respectueux, sincères et représentatifs. La publication du Conseil de l'Europe intitulée *Le droit de se souvenir - Manuel pour l'éducation des jeunes au génocide des Roms* fournit des indications importantes pour l'intégration de telles activités. Les questions clés à prendre en compte lors de la planification d'une activité de commémoration sont les suivantes :

- L'activité proposée reconnaît-elle ce qui s'est passé - en particulier l'ampleur du crime et son impact sur les individus ?
- L'activité proposée permet-elle de comprendre que ceux qui sont restés à l'écart ont également joué un rôle dans la survenue des événements ?
- L'activité proposée permet-elle de remédier à tout préjudice résiduel résultant de l'holocauste des Roms ?
- L'activité proposée exprime-t-elle un désir de "tourner une nouvelle page", par exemple en reconnaissant les injustices auxquelles les Roms sont confrontés aujourd'hui ?

Résultat WP3 :	Indicateurs clés de performance
Des outils pratiques pour enseigner l'holocauste des Roms ont été mis à la disposition des enseignants.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de matériels pédagogiques existants sur l'Holocauste révisés pour y inclure les Roms et les autres victimes des nationaux-socialistes. - Nombre de matériels pédagogiques conçus, traduits et/ou adaptés au contexte national - Nombre d'activités liées à la commémoration de l'Holocauste des Roms

4. Paquet de travail 4 : Activités de formation

4.1. Le **développement professionnel continu des enseignants et des formateurs d'enseignants** peut être considéré comme un facteur clé pour garantir de réels changements dans les pratiques en classe. La formation pertinente met l'accent sur la sensibilisation et la compréhension critique du racisme et de la discrimination, y compris les expériences spécifiques de l'antitsiganisme, l'Histoire des Roms et/ou des gens du voyage dans des contextes nationaux ou locaux spécifiques, la reconnaissance des préjugés, la promotion de l'inclusion, ainsi que l'intégration d'activités d'apprentissage par les pairs par des enseignants qui utilisent déjà des plans de cours et des stratégies d'enseignement sur l'Histoire des Roms et/ou des gens du voyage. Les associations nationales d'enseignants (par exemple, les associations de professeurs d'Histoire) ou les réseaux européens tels qu'EuroClio peuvent être consultés pour l'inclusion de ces plans de cours et stratégies d'enseignement et pour identifier les formateurs compétents. Les représentants des communautés de Roms et/ou de gens du voyage devraient être consultés et impliqués dans la conception et la mise en œuvre. Des organisations européennes telles que l'ERAC proposent également des cours de formation sur la culture et l'Histoire des Roms. Comme l'a établi l'étude Mapping identifiant les bonnes *pratiques des Etats membres du Conseil de l'Europe en matière de représentation des Roms et/ou des Gens du voyage dans les programmes scolaires et le matériel pédagogique*, les activités de formation ne font généralement pas partie de la formation initiale des enseignants. Pour s'assurer que les futurs enseignants acquièrent les connaissances, les compétences et la sensibilisation nécessaires à l'enseignement de l'Histoire des Roms et/ou des Gens du voyage, les formateurs d'enseignants devraient être inclus aux côtés des enseignants en exercice.

Questions à prendre en compte lors de la mise en œuvre d'activités de formation pour les enseignants sur l'Histoire des Roms et/ou des Gens du voyage :

- L'activité de formation implique-t-elle des experts de la communauté des Roms et/ou des Gens du voyage ?
- Lorsque nous incluons les travaux d'historiens et d'autres figures "d'autorité", nous appuyons-nous sur les travaux d'un éventail diversifié et représentatif de personnes ?
- Les associations nationales d'enseignants (par exemple, les associations de professeurs d'histoire) ont-elles été consultées et impliquées dans la conception et la promotion de l'activité de formation ?
- L'activité de formation propose-t-elle aux enseignants du matériel prêt à l'emploi qui a été évalué par des pairs et testé dans des écoles et qui peut être mis en œuvre dans le cadre des paramètres du programme d'études applicable ?
- L'activité de formation s'inspire-t-elle des meilleures pratiques identifiées par le Conseil de l'Europe ou d'autres organismes internationaux ?

L'étude cartographique identifiant les bonnes pratiques dans les États membres du Conseil de l'Europe en matière de représentation des Roms et/ou des Gens du voyage dans les programmes scolaires et le matériel pédagogique peut être consultée pour identifier les bonnes pratiques dans les activités de formation. Les recommandations sur la manière dont le processus d'élaboration des programmes scolaires et du matériel pédagogique devrait se dérouler, afin de garantir la pleine participation des Roms et/ou des Gens du voyage, peuvent servir de document utile pour garantir une approche holistique en vue d'une médiation inclusive de l'Histoire.

Résultat WP4 :	Indicateurs clés de performance
Les enseignants et les formateurs d'enseignants bénéficient d'une formation professionnelle continue sur l'Histoire des Roms et/ou des gens du voyage.	- Nombre d'enseignants et de formateurs d'enseignants formés - % de participants indiquant une "bonne" ou "très bonne" amélioration des compétences

5. Dossier 5 : Activités extrascolaires

5.1. **L'inclusion de méthodologies d'apprentissage basées sur le lieu (géographique ?)** peut être un outil utile pour promouvoir la sensibilisation de la population en général, et de la jeune génération en particulier, à la présence historique des Roms et/ou des Gens du voyage dans leur environnement local et à leur contribution à l'Histoire locale, nationale et européenne. L'apprentissage basé sur le lieu est une approche de l'apprentissage qui ne se limite pas aux arts et aux sciences humaines, mais qui peut être mise en œuvre dans diverses disciplines scolaires et être adaptée à différents contextes locaux. Il permet aux jeunes de s'immerger totalement dans leur environnement (géographique) et d'utiliser des lieux (par exemple, des sites du patrimoine local, des musées, des archives) comme base de leur parcours d'apprentissage. Il favorise une expérience d'apprentissage ancrée dans les communautés locales des élèves, les incitant à mieux comprendre leur environnement et leur propre place dans le monde. L'apprentissage basé sur le lieu place les étudiants au centre même de leur apprentissage, en faisant de celui-ci une expérience personnelle à travers laquelle ils déterminent ce qu'ils veulent apprendre, comment, quand et où. Il permet également aux élèves d'apprendre en dehors de la salle de classe et du cadre scolaire habituel.

Il est important de garder à l'esprit que le programme national/régional (Histoire) peut être un obstacle à la mise en œuvre réussie de ces activités à l'école. Étant donné qu'une préoccupation commune exprimée par

de nombreux enseignants concerne la surcharge des programmes,² le développement de **programmes flexibles** reste crucial pour permettre aux enseignants de disposer de la liberté et de l'espace nécessaires pour effectuer de telles visites *extrascolaires* avec leurs élèves. Fournir aux écoles, aux établissements d'enseignement, y compris aux éducateurs non formels, ainsi qu'aux musées et aux sites de commémoration, la capacité financière nécessaire pour faciliter ces visites est également d'une importance vitale pour garantir que les voyages d'apprentissage basés sur le lieu de travail soient inclusifs pour tous les apprenants. Donner aux enseignants/éducateurs les connaissances et les compétences nécessaires pour entreprendre ces visites de manière responsable devrait également être une priorité, en particulier lorsqu'il s'agit d'aborder des passés difficiles ou traumatisants, tels que la commémoration de l'Holocauste rom, qui peut provoquer des réactions émotionnelles importantes chez les étudiants comme chez les éducateurs.

Pour promouvoir l'inclusion d'activités d'apprentissage basées sur le lieu, il convient de prendre en considération les étapes et les questions suivantes :

- Mise en place et promotion de systèmes de financement pour les enseignants et les éducateurs non formels
 - Le programme encourage-t-il la prise en compte de l'Histoire des Roms et/ou des gens du voyage ?
 - Les éducateurs formels et non formels (par exemple, les enseignants, les ONG et les animateurs de jeunesse, les éducateurs de musée) ont-ils été consultés dans le cadre du processus de conception afin de garantir la pertinence pour les publics cibles ?
 - Les régimes de financement nécessitent-ils un minimum de formalités administratives et de rapports ?
- Le programme national/régional laisse-t-il suffisamment de place à ces activités ?
- Des boîtes à outils et des guides sur la manière de mener ces visites de manière responsable sont-ils mis à la disposition des éducateurs dans leur(s) langue(s) nationale(s) ?

L'étude cartographique identifiant les bonnes pratiques des États membres du Conseil de l'Europe en matière de représentation des Roms et/ou des Gens du voyage dans les programmes scolaires et le matériel pédagogique donne un aperçu des pratiques des États membres du Conseil de l'Europe qui peuvent être reproduites.

Résultat WP5:	Indicateurs clés de performance
Des documents d'orientation sur la mise en œuvre des activités périscolaires sont proposés aux éducateurs. Programmes de financement pour l'apprentissage sur le terrain à l'intention des éducateurs et des jeunes	- Nombre de guides pour les éducateurs - Nombre de demandes de financement national/régional pour la mise en œuvre d'activités extrascolaires mettant en lumière l'Histoire des Roms et/ou des gens du voyage

² Pour les conclusions sur la surcharge des programmes, voir le Rapport général sur l'état de l'enseignement de l'Histoire en Europe, Observatoire du Conseil de l'Europe sur l'enseignement de l'Histoire en Europe (2003).

6. Dossier de travail 6 : Recherche sur l'Histoire des Roms et/ou des gens du voyage

6.1. Une **révision des programmes de financement existants pour la recherche**, en particulier ceux qui ne mentionnent pas les Roms et/ou les Gens du voyage, peut être effectuée pour les rendre plus inclusifs. Les questions suivantes peuvent être prises en compte lors de la révision des programmes de financement existants pour la recherche historique :

- Le programme de financement invite-t-il explicitement à la recherche sur l'Histoire des Roms et/ou des gens du voyage ?
- Le programme de financement encourage-t-il explicitement les candidatures des chercheurs roms et/ou des gens du voyage ?
- Les programmes de financement existants encouragent-ils les publications/résultats qui sont mis à disposition en ligne et font l'objet d'une licence d'utilisation à des fins éducatives ?
- Les programmes de financement existants pour la didactique de l'Histoire et l'enseignement de l'Histoire mettent-ils l'accent sur l'inclusion ?

6.2. **De nouveaux programmes de financement pour la recherche** peuvent être mis en place pour intégrer la production de recherche sur l'Histoire des Roms et/ou des Gens du voyage, en facilitant l'inclusion de cette Histoire dans les centres de recherche, les musées et les institutions culturelles existants. Lors de l'élaboration de ces programmes de financement, les universitaires roms ou les organisations de la société civile devraient être consultés afin de déterminer de manière adéquate les lacunes actuelles en matière de recherche.

L'étude de cartographie identifiant les bonnes pratiques dans les États membres du Conseil de l'Europe en matière de représentation des Roms et/ou des Gens du voyage dans les programmes scolaires et le matériel pédagogique donne un aperçu des programmes de recherche et des pratiques existants dans plusieurs États membres du Conseil de l'Europe.

Résultat WP6 :	Indicateurs clés de performance
Révision des programmes de financement existants, garantissant l'inclusion de l'Histoire des Roms et/ou des gens du voyage	- Nombre de régimes de financement révisés pour être inclusifs - Pourcentage de boursiers d'origine rom et/ou des gens du voyage bénéficiant d'un financement
Mise en place de nouveaux programmes de financement ciblant spécifiquement l'Histoire des Roms et/ou des gens du voyage	- Nombre de projets de recherche récompensés portant spécifiquement sur l'Histoire des Roms et/ou des gens du voyage

7. Dossier de travail 7 : Coopération nationale et internationale sur l'Histoire des Roms et/ou des Gens du voyage

7.1. Le financement de la **mobilité pour les échanges entre pairs** peut être un outil efficace pour renforcer la coopération nationale et internationale sur l'Histoire des Roms et/ou des Gens du voyage. La coopération culturelle transfrontalière et le partage d'expériences entre pairs sur l'enseignement de l'Histoire des Roms et/ou des Gens du voyage lors de conférences internationales (par exemple, de la Société internationale de didactique de l'Histoire ou d'EuroClio) peuvent favoriser le partage, l'adaptation et la traduction d'outils, de matériels et de publications existants.

Sortie WP7 :	Indicateurs clés de performance
Programme de financement de la mobilité pour l'échange entre pairs sur l'Histoire des Roms et/ou des gens du voyage	- Nombre d'universitaires, d'éducateurs, d'ONG actives dans le domaine de l'éducation et d'ONG de Roms et/ou de gens du voyage bénéficiant d'un financement de la mobilité pour participer à

	des conférences et à des activités d'échange entre pairs.
--	---

Ressources

- [Plan d'action stratégique du Conseil de l'Europe sur l'inclusion des Roms et des Gens du voyage 2020-2025](#)
- [Recommandation CM/Rec\(2022\)5 sur la transmission de la mémoire de l'Holocauste et la prévention des crimes contre l'humanité](#)
- [Résolution 1927 \(2013\) de l'APCE - Mettre fin à la discrimination à l'encontre des enfants roms](#)
- [Recommandation CM/Rec\(2009\)4 sur l'éducation des Roms et des Gens du voyage en Europe](#)
- [Recommandation CM/Rec\(2001\)15 sur l'enseignement de l'Histoire dans l'Europe du XXIe siècle](#)
- [Déclaration du Comité des Ministres sur la montée de l'antitsiganisme et de la violence raciste à l'encontre des Roms en Europe](#)
- [Recommandation de politique générale n°13 de l'ECRI sur la lutte contre l'antitsiganisme et la discrimination à l'égard des Roms](#)
- [Recommandation CM/Rec\(2009\)4 du Comité des Ministres aux Etats membres sur l'éducation des Roms et des Gens du voyage en Europe](#)
- [L'holocauste et le génocide des Roms en Europe du Sud-Est : entre oubli, reconnaissance et distorsion](#)
- [Page web sur l'Holocauste des Roms](#)
- [Fiches d'information sur l'Histoire des Roms](#)
- [La représentation des Roms dans les programmes et manuels scolaires européens](#)
- La représentation des Roms dans les grandes collections des musées européens [Volume 1- Le Louvre](#) - [Volume 2- Prado](#)
- [Miroirs - Manuel sur la lutte contre l'antitsiganisme par l'éducation aux droits de l'homme](#)
- [Le droit de se souvenir - Manuel pour l'éducation des jeunes sur le génocide des Roms \(deuxième édition\)](#)
- [Didacticiels HISTOLAB sur l'Histoire des Roms](#)
- ["Qui étaient les victimes des nationaux-socialistes ? Une boîte à outils pour l'apprentissage sur le terrain \(EuroClio\)](#)
- [Formation ERIAC sur l'Histoire et la culture roms](#)
- [Rapport général sur l'état de l'enseignement de l'Histoire en Europe](#) (Observatoire du Conseil de l'Europe sur l'enseignement de l'Histoire en Europe)